

AJ EXPERTISE & CONSEIL

Sas au capital de 1.000 euros
4 AVENUE LAURENT CELY
92600 ASNIERES SUR SEINE

RCS Nanterre 937 602 563

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS ORDINAIRES
DE L'ASSOCIE UNIQUE EXPRIMEES PAR ACTE SOUS-SEING PRIVE
EN DATE DU 1^{er} MAI 2025

L'an 2025,
Le premier mai,
A 19 heures 00,

La société ALEX, SAS au capital social de 1000 €, dont le siège est situé au 10 Rue Gaston Monmousseau 94200 Ivry Sur Seine immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 984 459 248 représentée par Monsieur Abdellah LEMLIH en sa qualité de président, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptable de Paris Ile de France,

Associé Unique de la société AJ EXPERTISE & CONSEIL, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 euros divisé en 1000 actions d'une valeur nominale de 1 euros chacune, dont le siège social est situé 4 AVENUE LAURENT CELY 92600 ASNIERES SUR SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 937 602 563 (ci-après désignée la « **Société** »),

(ci-après désigné l'« **Associé Unique** »),

A décidé de prendre les décisions visées ci-dessous portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- 1- Cession de 330 actions de l'Associé Unique au profit de Monsieur OUDAOUD Jamaa, en sa qualité de bénéficiaire ;
- 2- Pouvoir à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique **décide** de procéder à la cession de 330 de ses actions, correspondant à 33% du capital et des droits de vote de la Société, au profit de **Monsieur OUDAOUD Jamaa**, né le 19 mai 1985 à BOUNAAMANE (Maroc), demeurant 5 Rue de l'Oasis 92800 Puteaux, de nationalité marocaine, en sa qualité de bénéficiaire.

05

AL

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique **confère** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique de la Société.

Monsieur Abdellah LEMLIH
pour la société ALEX

